

# BOURG-EN-BRESSE

Le Département de l'Ain optimise son organisation et contribue à l'aménagement urbain et paysager de la ville



**VISITE PRESSE**

Mercredi 17 avril 2024

[www.ain.fr](http://www.ain.fr)

# SOMMAIRE

- **Le Département de l'Ain optimise son organisation et contribue à l'aménagement urbain et paysager de la ville de Bourg-en-Bresse / p. 3**
- **De 13 à 3 sites à Bourg-en-Bresse, le Département optimise ses implantations / p. 4**
- **Site départemental de la Madeleine, le Département investit 31 M€ pour sa réhabilitation / p. 6**
  - Réhabilitation des bâtiments Saint-Antoine et Sainte-Thérèse / p.6
  - Réhabilitation du bâtiment « 13 » / p. 7
  - Réhabilitation du bâtiment Sainte-Anne / p. 8
  - Optimisation des espaces du « Château » / p. 9
  - Démolition du bâtiment Saint-Raphaël / p. 9
  - La transition écologique, une priorité / p. 9
  - Le Parc de la Madeleine, nouveau poumon vert de Bourg-en-Bresse, s'ouvre au public / p. 10
  - Madeleine, Peloux, Teynière : 3 zones de stationnement / p. 11
- **Le Pont de Lyon, un secteur en pleine mutation / p. 12**
  - Site de l'Inspé, futur pôle « Culture-Sport-Education : un investissement départemental de 48 M€ / p.12
  - Vente du « bâtiment Delestrait » / p. 13
  - Ancienne Brasserie, un appel à projets pour définir l'avenir du site / p. 14
- **Alimentec : des travaux de modernisation / p. 15**
- **CEUBA : un site universitaire en croissance / p. 17**



# Le Département de l'Ain optimise son organisation et contribue à l'aménagement urbain et paysager de la ville de Bourg-en-Bresse

Le Département de l'Ain est présent à Bourg-en-Bresse, à travers de nombreux sites et services qui contribuent à la vie et au rayonnement de la ville. Il travaille depuis de nombreux mois à la mutualisation et à l'optimisation de son parc immobilier burgien, pour améliorer les conditions de travail de ses agents et l'accessibilité des services départementaux à ses très nombreux usagers. A travers ses projets, le Département veut aussi valoriser son patrimoine architectural et paysager au bénéfice des burgiens, en leur permettant de profiter de sites valorisés que chacun pourra se réapproprier.



« A Bourg-en-Bresse, nous avons entrepris un vaste projet de rationalisation de notre patrimoine bâti. Notre volonté est d'optimiser les sites dont nous sommes propriétaires, de les valoriser et de céder les biens immobiliers dont nous n'avons plus l'utilité. D'ici à 5 ans, la grande majorité des agents des services centraux du Département seront installés sur 3 sites principaux, contre 13 aujourd'hui : l'Hôtel du Département, le site de la Madeleine dont les travaux ont débuté en 2023 et, demain, le site de l'Inspé, dans le secteur du Pont de Lyon. Cette stratégie bâtiminaire permettra de réaliser des économies de location, elle nous permettra aussi de mieux prendre en compte la transition énergétique grâce à des bâtiments mieux isolés, plus performants et notamment plus économes en termes de consommation d'énergie ».

**Jean DEGUERRY, Président du Département de l'Ain**



« Réhabilitations, constructions de nouveaux bâtiments, réaménagements... Au Département, nous nous sommes engagés dans une démarche ambitieuse de rationalisation de nos locaux. Il s'agit non seulement d'optimiser notre parc immobilier pour réguler les coûts de fonctionnement de la collectivité, mais surtout notre ambition est de valoriser notre patrimoine architectural et paysager. Ainsi, nous consacrerons près de 31 M€ au réaménagement du site départemental de la Madeleine et à l'ouverture du parc au public. Rendre l'usage de ce parc à un large public, donner à voir ce site rénové notamment depuis la rue Sénard sera une vraie plus-value apportée par le Département. Par ailleurs, nous investirons plus de 48 M€ à la réhabilitation des bâtiments de l'Inspé pour constituer un pôle culturel qui accueillera notamment un nouveau bâtiment pour nos Archives départementales. Nous travaillons également à la réhabilitation de l'ancienne Brasserie, aujourd'hui friche urbaine, pour lui donner demain de nouvelles perspectives économiques durables, tout en tenant compte de l'histoire des lieux et des enjeux du quartier. Notre ambition est claire : réhabiliter et valoriser des sites dont les habitants pourront profiter. Acteur à part entière de l'aménagement urbain et paysager de la ville de Bourg-en-Bresse, le Département a à cœur d'offrir à ses agents de bonnes conditions de travail et à tous les burgiens et Aindinois un cadre de vie agréable ».

**Pierre LURIN, Conseiller départemental du canton de Bourg-en-Bresse 2**

**Vice-président du Département de l'Ain délégué aux finances, aux bâtiments et aux moyens généraux**

# De 13 à 3 sites Bourg-en-Bresse

## Le Département optimise ses implantations

A Bourg-en-Bresse, le Département de l'Ain s'est engagé dans une stratégie globale de mutualisation et d'optimisation de son parc immobilier. Aujourd'hui répartis sur 13 sites de la ville de Bourg-en-Bresse, le Département a entrepris le regroupement de ses services départementaux sur 3 sites principaux.

Cette démarche de regroupement des services est menée en cohérence avec l'évolution des missions des agents, la digitalisation croissante et l'accessibilité des services, dans un souci, de transversalité, d'efficacité et de visibilité mais aussi de meilleur accueil des usagers, le tout en accord avec le projet d'administration de la collectivité.

Les services se répartiront entre :



**l'Hôtel du Département**

**la Madeleine**





## le secteur du Pont de Lyon (site de l'Inspé)

La Bibliothèque départementale, de même que le Laboratoire départemental d'analyses, les Centres départementaux de solidarité et le Service santé au travail resteront sur leurs sites actuels.

Cette démarche a été engagée pour :

- **Mutualiser les bâtiments** pour plus de visibilité des services départementaux, une meilleure transversalité et un meilleur accueil des usagers.
- **Optimiser et valoriser le patrimoine** en cessant les locations et occupations non pérennes, en rénovant le patrimoine bâti de la collectivité, ainsi que les espaces extérieurs.
- **Participer à la requalification urbaine de la ville** en réhabilitant des friches et en leur donnant de nouvelles perspectives, en contribuant aux projets de développement urbain.
- **Prendre en compte la transition écologique.**
- **Améliorer la qualité de vie au travail** avec des espaces fonctionnels, des parties communes propices au travail collaboratif.



« Ce regroupement des services et cette optimisation bâtiminaire s'inscrivent pleinement dans l'organisation et le nouveau projet d'administration de la collectivité. Si l'objectif est d'améliorer les conditions de travail de nos agents en offrant des espaces fonctionnels, notre volonté est aussi de nous adapter toujours mieux aux attentes des Aindinois et de favoriser l'accessibilité de nos services aux usagers. Il s'agit aussi d'optimiser les coûts de fonctionnement et de disposer désormais de bâtiments à haute performance thermique où il fait bon travailler et peu consommateurs d'énergie ».

**Hélène CEDILEAU, Conseillère départementale du canton de Bourg-en-Bresse 2  
Vice-présidente déléguée aux ressources humaines et aux sports**

# Site départemental de la Madeleine

## Le Département investit 31 M€ pour sa réhabilitation

Situé au 13 avenue de la Victoire, le site de la Madeleine accueille aujourd'hui de nombreux services de la collectivité. Les bâtiments Saint-Antoine et Sainte-Thérèse sont en cours de rénovation avec une livraison prévue au premier trimestre 2025. Les travaux se poursuivront avec la rénovation du bâtiment Sainte-Anne, le bâtiment « 13 » et l'aménagement du parc. Le site accueillera à terme près de 600 agents du Département.

### Réhabilitation des bâtiments Saint-Antoine et Sainte-Thérèse

Ces bâtiments vétustes, inoccupés depuis longtemps, sont en cours de rénovation. Le bâtiment Sainte-Thérèse accueillera la Direction générale adjointe (DGA) finances et territoires (direction des finances et du contrôle de gestion / direction des politiques territoriales / direction des affaires transfrontalières et européennes) et la DGA transition écologique (direction eau et environnement).

Le bâtiment Saint-Antoine accueillera la DGA transition écologique (direction des mobilités /direction des bâtiments /direction support à l'organisation des services).

**Montant prévisionnel : 9,6 M€ TDC (toutes dépenses confondues)**

**Financement DSID (Dotation de soutien à l'investissement des Départements) et instruction en cours pour une participation des fonds Feder**

**Livraison : 1<sup>er</sup> trimestre 2025**



## Réhabilitation du bâtiment « 13 »

Ce bâtiment plus récent, mal isolé et peu fonctionnel, deviendra le bâtiment central du site de la Madeleine. Il accueillera les fonctions supports des services : salles de réunion, salles de formation, locaux syndicaux, espaces de restauration, salle polyvalente et salle de détente-sport. ).

**Montant prévisionnel : 3,6 M€ TDC**

**Dépôt de dossier pour une participation financière de la DSID**

**Livraison : mi 2026**

### Vues actuelles



**Bâtiment « 13 »**



## Réhabilitation du bâtiment Sainte-Anne

Le bâtiment historique Sainte-Anne donnant sur l'avenue de la Victoire sera rénové. Les espaces autour seront démolis et remplacés par deux nouvelles « ailes », de part et d'autre du bâtiment ancien. Ce nouveau bâtiment Sainte-Anne constituera l'entrée principale du site départemental de la Madeleine et de la Maison du cadre de vie « PERL'01 ». Il accueillera aussi la direction de la relation à l'utilisateur et la DGA modernisation (direction des ressources humaines, direction de la transition et des solutions numériques).

**Montant prévisionnel : 14,7 M€ TDC**

**Livraison : 2<sup>e</sup> trimestre 2027**

**Vue actuelle de l'entrée du site  
de la Madeleine  
13, avenue de la Victoire**

**Après travaux**



**Après travaux - L'entrée du site - 13, avenue de la Victoire**



## Optimisation des espaces du « Château »

Le « Château » accueille aujourd'hui la DGA solidarité (direction autonomie / direction cohésion et développement social / direction enfance famille / Maison départementale des personnes handicapées). Les espaces seront réorganisés et optimisés à partir de 2027.



## Démolition du bâtiment Saint-Raphaël

Ce bâtiment, difficile à aménager et ne présentant aucun intérêt patrimonial, sera démoli en 2025. Cette opération permettra d'ouvrir les perspectives sur le parc et de lui redonner davantage de place.

## La transition écologique, une priorité

**La restructuration des bâtiments du site de la Madeleine s'inscrit dans une démarche de qualité environnementale :**

- Respect de la réglementation thermique « rénovation » (bâtiment conforme au label Effinergie Rénovation) pour les parties réhabilitation et de la réglementation environnementale 2020 pour les parties neuves.
- Chartes « chantier faibles nuisances » pour la gestion des déchets de chantier ;
- Récupération d'eau de pluie pour les sanitaires.
- Ventilation naturelle et sur-ventilation nocturne, protections solaires ;
- Respect du Pacte bois (objectif de 10 kg bois / m<sup>2</sup> de surface de plancher) : charpente, à ossature bois, menuiseries, portes intérieures, isolant bio sourcé (laine de bois) pour les bâtiments Sainte-Thérèse et Saint-Antoine.
- Utilisation de matériaux biosourcés (9Kg/m<sup>2</sup> minimum exigé pour le bât. 13 et 18Kg/m<sup>2</sup> minimum exigé pour le bâtiment Sainte-Anne).
- Désimperméabilisation des espaces extérieurs.
- Verdissement de la flotte automobile du Département par des véhicules électriques et hybrides et installation de bornes de recharge.
- Incitation au report modal et au covoiturage des agents.

## Le Parc de la Madeleine, nouveau poumon vert de Bourg-en-Bresse, s'ouvre au public

Bosquets, alignements d'arbres, murets, cheminements... le parc de la Madeleine, situé en plein cœur de Bourg-en-Bresse, constitue un ensemble paysager remarquable qu'il convient de préserver. A l'origine, le parc constituait le jardin vivrier de l'hôpital psychiatrique Sainte-Madeleine (1840-1970), clos de murs et ceinturé par les différents bâtiments de l'établissement.

Conscient du fort enjeu patrimonial et paysager de ce parc, le Département a décidé de le réaménager, pour la partie dont il est propriétaire et de le mettre à la disposition du public. L'autre partie (à l'ouest), appartenant à la Ville de Bourg-en-Bresse, fait l'objet d'une étude d'aménagement pilotée par ses services.

Dans un contexte de réchauffement climatique et de vagues de chaleur récurrentes, la volonté du Département est de végétaliser et de désimperméabiliser l'ensemble du site de la Madeleine pour offrir des espaces d'ombre et de fraîcheur, de calme et de repos. Il s'agit aussi de rendre le parc visible depuis l'extérieur, tout en préservant, pour les services du Département, un espace clos et privatisé. Ainsi, une ouverture sera réalisée sur la rue Sépard offrant un cône de visibilité sur le château et sur le parc et permettra un accès modes doux au site depuis la gare.

**Montant prévisionnel : 2,2 M€ TDC**

**Livraison : 2<sup>e</sup> trimestre 2027**





« Le site de la Madeleine est un lieu qui a marqué l'histoire des burgiens et plus largement des Aindinois. Ancien hôpital psychiatrique, ce lieu longtemps fermé et secret s'ouvre progressivement sur l'extérieur en accueillant les services du Département. Le site de la Madeleine et son magnifique parc doivent devenir, demain, une vitrine pour le Département, mais aussi un espace que les habitants de Bourg-en-Bresse et plus globalement de l'Ain pourront se réapproprier. Véritable poumon vert, ce parc réaménagé ouvert sur la ville, avec un accès au pôle d'échanges multimodal du côté de la rue Sépard, participera, j'en suis certaine, à l'amélioration du cadre de vie des familles burgiennes ».

**Hélène BERTRAND - MARECHAL, Conseillère départementale du canton de Bourg-en-Bresse 1, Vice-présidente déléguée à l'enfance et à la famille**

## Madeleine, Peloux, Teynière : 3 zones de stationnement

Du fait du regroupement des services sur le site de la Madeleine, pour intensifier la végétalisation des espaces et permettre l'ouverture du parc au public, le stationnement sera limité aux seuls véhicules de service. Un nouveau parking, réservé aux agents, sera créé au Peloux pour environ 180 véhicules.

Ainsi, d'ici à la fin 2027, les agents disposeront de 3 espaces de stationnement, dans un rayon d'environ 5 minutes à pied : la Madeleine pour les véhicules de service, le parking du Peloux et le parking Teynière à la Préfecture pour les autres véhicules.

# Le Pont de Lyon

## Un secteur en pleine mutation

**Site de l'Inspé, futur pôle « Culture-Sport-Education » : un investissement départemental de 48 M€**

Le Département a engagé le projet de restructuration de ses bâtiments situés au 40 rue du Général Delestraint à Bourg-en-Bresse. Ce site est actuellement occupé par l'Inspé (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education) qui devrait déménager au CEUBA, sur le site universitaire de la Charité en cours de requalification à l'horizon 2028.

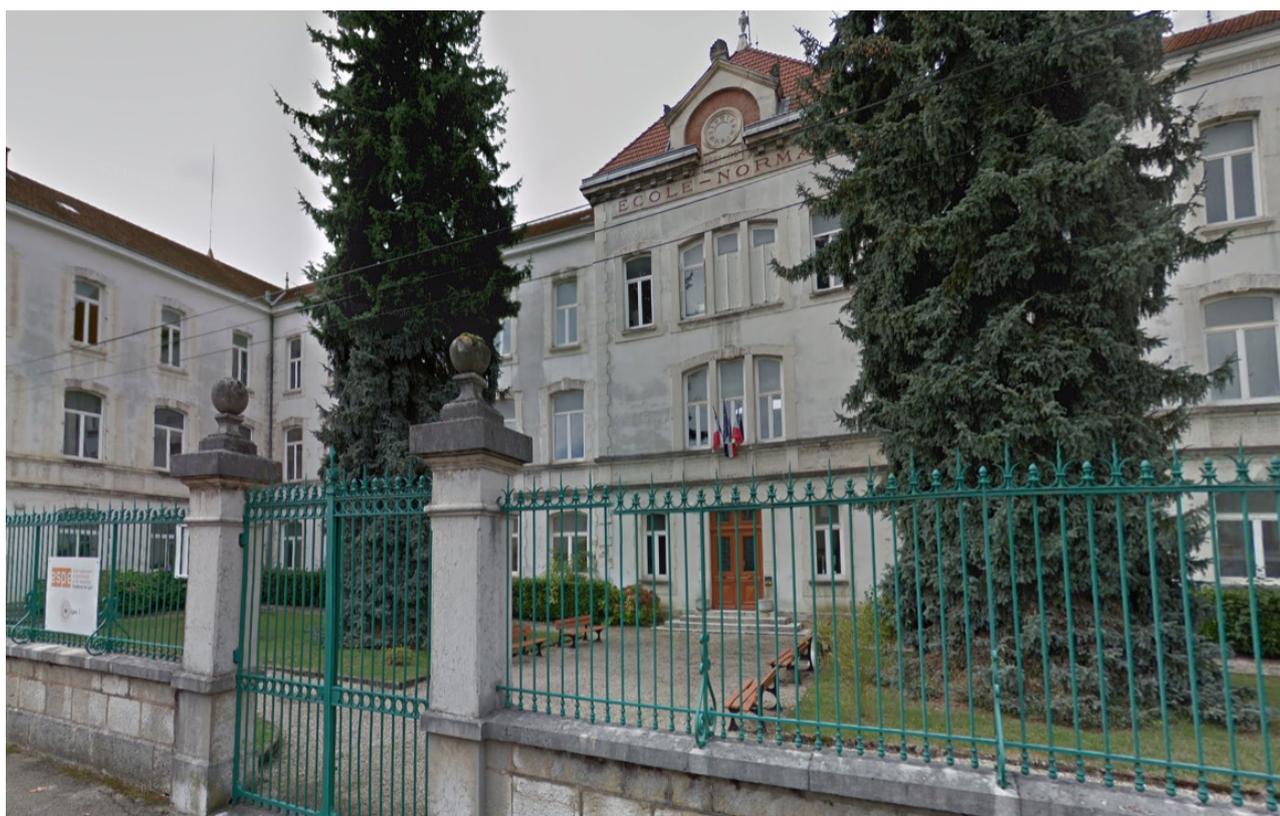
D'une superficie de plus de 15 500 m<sup>2</sup>, le site comprend plusieurs bâtiments, dont le principal construit à la fin du XIX<sup>e</sup> est identifié comme patrimoine bâti remarquable.

Ce site a vocation à devenir, d'ici à 2029-2030, le pôle « Culture-Sport-Education » du Département. Il accueillera les agents départementaux de la DGA éducation, jeunesse, sports et culture. Seront ainsi présents au 40 rue Général Delestraint :

- la direction des collèges et de l'enseignement supérieur
- les Archives départementales de l'Ain
- la direction des affaires culturelles et des sports
- la direction des patrimoines et des musées
- des espaces de stockage pour les collections départementales

**Montant prévisionnel : 48 M€ TDC (dont 30 M€ TDC pour la construction du bâtiment des Archives départementales)**

**Livraison : perspective 2029-2030**





« Le bâtiment actuel des Archives départementales de l'Ain s'étend sur une superficie de 1 300 m<sup>2</sup> pour le bâtiment administratif et 4 500 m<sup>2</sup> pour le bâtiment de conservation, soit 10 niveaux dont 4 enterrés. Cela représente près de 36 000 mètres linéaires de documents préservés, mémoires de l'histoire de notre département ! Aujourd'hui, ce bâtiment nécessiterait des travaux importants de réhabilitation s'il était conservé : changement du système hygrométrique et de chauffage, mise en accessibilité des espaces, rénovation énergétique... De plus, il serait saturé dans quelques années avec l'accroissement des archives conservées. C'est pour cette raison que la majorité de L'Ain de toutes nos forces a pris la décision de construire un nouveau bâtiment sur le site de l'Inspé. Longtemps reporté par les précédentes majorités, nous avons fait le choix d'inscrire ce dossier à notre Plan pluriannuel d'investissement pour des raisons évidentes de sécurité et de conservation au regard des risques encourus par l'état actuel du bâtiment. Le site de l'Inspé ayant vocation à accueillir les autres services de la DGA éducation, jeunesse, sports et culture du Département, ce rapprochement valorisera l'offre culturelle et patrimoniale départementale au sein du futur pôle « Culture-Sport-Education ».

**Jean DEGUERRY, Président du Département de l'Ain**

## Vente du « bâtiment Delestraint »

Le « bâtiment Delestraint », situé au 34 rue du Général Delestraint, est la propriété du Département. D'une superficie de 2 250m<sup>2</sup>, il est occupé en partie par la direction des patrimoines et des musées. Les autres espaces sont loués.

Plusieurs structures sont présentes sur ce site : le Centre d'information et d'orientation (CIO), Aintourisme, Patrimoine des Pays de l'Ain, Les Amis des musées de l'Ain et du patrimoine, le Comité départemental de randonnée pédestre, la Fédération départementale des routes touristiques de l'Ain, Clévacances, le CAUE, le CODAL, l'ADIL et la Paierie départementale.

Dans sa démarche de mutualisation et d'optimisation de ses sites, le Département a décidé de transférer sa direction des patrimoines et des musées sur le site de l'Inspé au 40 rue du Général Delestraint, tandis que le CAUE, le CODAL et l'ADIL, structures satellites du Département, seront installées sur le site de la Madeleine, au sein de la Maison du cadre de vie « PERL'01 ».



« La Maison départementale de l'habitat et du cadre de vie, dénommée PERL'01 (Performance - Energie - Ressources - Logement), a été créée en novembre 2023. Ce Groupement d'intérêt public, qui rassemble 6 organismes (l'ADIL, ALEC01, SOLIHA, le CAUE, l'Agence départementale d'ingénierie et le CODAL de l'Ain), a été voulu par notre majorité départementale L'Ain de toutes nos forces. Elle l'a voulu pour plus d'efficacité, plus d'agilité dans l'action et plus de proximité. Effectivement, PERL'01 a pour missions de faciliter et d'améliorer les démarches des Aindinois dans les domaines de l'habitat et du logement en offrant un point d'information unique, mais aussi d'apporter une assistance technique aux collectivités et aux acteurs du développement local, en matière de définition et de conduite de projets sur les questions de l'habitat et de l'aménagement durable de leur territoire. Je me réjouis de la création de cette structure qui s'installera sur le site de la Madeleine pour gagner en efficacité, en coordonnant les offres des satellites du Département, et pour plus de visibilité, en réunissant en un seul lieu les différents acteurs ».

**Pierre-Marie PHILIPPS, Conseiller départemental, Président du GIP « PERL'01 »**

Afin d'équilibrer le budget de ses différentes opérations d'investissement, le Département envisage de céder le « bâtiment Delestrait » d'ici à 2029. Les occupants du site ont été informés et devront trouver des solutions pour se reloger.

## Ancienne Brasserie : un appel à projets pour définir l'avenir du site

L'ancienne Brasserie construite en 1920 est un site emblématique du passé industriel de la ville de Bourg-en-Bresse. Il a accueilli l'usine Radior et sa production de machines à écrire, de machines à coudre, de cycles et d'engins agricoles avant de connaître une reconversion à la fin des années 50 en usine d'embouteillage de bières. Rachetée en 1986 par le Département, l'ancienne Brasserie abrite aujourd'hui des collections des musées départementaux.



Le Département a la volonté de favoriser la mutation d'usage de ce tènement situé dans le quartier rénové du Pont de Lyon, à proximité immédiate du pôle d'échanges multimodal. Afin de définir l'avenir de ce site qu'il prévoit de céder, une concertation sera menée avec la Ville et les partenaires du Département. L'objectif est de permettre aux riverains, aux architectes, aux acteurs économiques et aux spécialistes du patrimoine local d'apporter leur avis et leur expertise dans l'élaboration du cahier des charges d'un appel à projets qui sera lancé par le Département. Le projet devra tenir compte de l'histoire de l'ancienne Brasserie et des enjeux du quartier en pleine mutation.



« La réhabilitation de la friche de l'ancienne Brasserie, située en entrée de ville, est devenue une nécessité. Une concertation est indispensable pour réfléchir à l'avenir de ce site et le requalifier vers de nouvelles activités, dans le respect de son passé industriel. Au Département, nous souhaitons l'émergence d'un projet phare qui permette de favoriser l'attractivité de l'agglomération burgignonne et qui réponde au mieux aux attentes des Aindinois ».

**Alexis MORAND, Conseiller départemental du canton de Bourg-en-Bresse 1**

## Des travaux de modernisation

La plateforme technologique de génie industriel alimentaire « Alimentec » a été créée à l'initiative du Département de l'Ain en 1992. Le site, d'une surface de plus de 11 000 m<sup>2</sup>, appartient au Département de l'Ain qui le met gratuitement à disposition au Syndicat mixte du Technopole Alimentec.

Le site héberge actuellement plus d'une centaine de personnes réparties dans plusieurs structures : Actalia sensoriel ; laboratoire Biodymia ; site agroalimentaire du Laboratoire départementale d'analyses ; CCTCPA-Centre technique industriel en charge de la conservation des produits agricoles ; Novalim ; Université Lyon I ; Agroalimentaire Conseil ; des entreprises en cours de développement hébergées par la pépinière...



Le Département de l'Ain est actuellement maître d'ouvrage d'une opération de mise en conformité, de modernisation et de pérennisation des installations techniques. **Une 1<sup>ère</sup> tranche de travaux a été réalisée pour un montant de 1,9 € HT** et financée dans le cadre du CPER 2016-2020 (Etat, RAURA, GBA, CD01) : restructuration du centre Actalia, rénovation des installations de production chaud et froid et de la gestion technique centralisée, changement du groupe électrogène, désamiantage, mises aux normes incendie... Début 2026, débuteront la suite des travaux de modernisation technique du site (groupe électrogène, mise aux normes incendie, installation électrique, ventilation, plomberie... ) pour un **montant prévisionnel de 3,3 M€ HT**.

D'autre part, le Centre technique industriel en charge de la conservation des produits agricoles (CTCPA), l'un des créateurs historiques de la plateforme Alimentec, vient de se voir attribuer un nouveau programme de recherche avec l'IPC-Centre technique Industriel de la plasturgie et des composites d'Oyonnax qui va avoir pour conséquence de déployer d'importants moyens humains, techniques et financiers.

Les locaux occupés actuellement par le CTCPA ne permettent pas de développer ses activités, ceux-ci devenus trop exigus, pas assez nombreux et ne répondant plus aux besoins actuels de ses activités et de leur développement. **Pour répondre au besoin le Département, propriétaire de l'ensemble immobilier occupé par le Syndicat mixte, va mettre à disposition au profit du CTCPA, dans le cadre d'un bail emphytéotique, une emprise foncière situé sur le site Alimentec pour lui permettre de construire un nouveau bâtiment.**

## Un site universitaire en croissance

**Au Centre d'études universitaires de Bourg-en-Bresse (CEUBA), le Département de l'Ain, maître d'ouvrage par délégation de l'Etat (Rectorat), va entreprendre cette année de nouveaux travaux :**

- création d'un nouveau bâtiment de 250 places aménagé en amphithéâtre de 450m<sup>2</sup>
- réhabilitation de la chapelle ;
- rénovation des 3 niveaux de l'aile Nord : création de salles de cours, extension du centre de documentation.

L'objectif de ces travaux est de porter la capacité du site universitaire à 1400 étudiants.

**Montant prévisionnel : 5,51 M€ TDC (financement CPER 2016-2020 : Etat, RAURA, CD01 et GBA**

**Livraison : janvier 2026**



Par ailleurs, une deuxième phase de travaux est prévue : aménagement de locaux pour permettre le déménagement de l'Inspé, actuellement situé au 40 rue Général Delestraint, sur le site du CEUBA ; création d'un « living lab » et d'un incubateur.

Les études du programmiste, pilotées par l'Etat, sont en cours, mais le Département assurera également la maîtrise d'ouvrage par délégation.

**Montant prévisionnel : 5,68 M€ TDC (financement CPER 2021-2027 : Etat, RAURA, CD01 et GBA, Université Lyon-1, Canopé).**

**Livraison : perspective 2028**



Crédits photos : CD01 / S. Tournier / Agence Mégard Architectes / Atelier WOA / CAUE / Alimentec

**CONTACT PRESSE**

Conseil départemental de l'Ain • Céline Moyne-Bressand  
tél. 04 74 32 33 44 / 07 85 57 56 38 • [celine.moyne-bressand@ain.fr](mailto:celine.moyne-bressand@ain.fr)



[www.ain.fr](http://www.ain.fr)